

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 30 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le trente juin à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Marignac-Lasclares, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gérard CAPBLANQUET, Maire.

Présents : BONTE Maryse, DOUSSIN Christophe, CAPBLANQUET Gérard, DURANT Sandrine, ROUANET Claudie, GOSSET Aurélie.

Absents excusés : AGBOTON Anicet, AMBROSI Sébastien, TOURNIER Joël

Absent : COMPAN Franck

Date de la convocation : 25/06/2016

Secrétaire de séance : GOSSET Aurélie

Ordre du Jour :

- 1 – CCLT : modification des statuts
- 2 – Informations diverses
- 3 – Questions diverses

1 – CCLT : modification des statuts

M. le maire donne lecture de la délibération N° 2016/25 du 2 juin 2016 modifiant pour l'essentiel les compétences de l'EPCI. Il indique que les communes membres doivent délibérer sur la modification statutaire conformément aux articles L5211-17 et L 5211-20 du CGCT.

Après lecture des statuts, le Conseil municipal délibère et décide, à l'unanimité :

- d'approuver la modification des compétences de la communauté de communes, la modification de l'article 5 et les futurs statuts correspondants ;
- d'indiquer que la commune de Marignac Lasclares n'a ni bien, ni emprunt, ni subvention, ni contrat, ni personnel à transférer par rapport aux nouvelles compétences de la communauté de communes (aires d'accueil des gens du voyage, promotion du tourisme, dont offices de tourisme, zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire et Maison de service au public) ;
- d'inviter Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte, à prononcer par arrêté les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Louge et du Touch

2 – Informations diverses :

*Travaux au village : visite sur les lieux de l'avancée des travaux au centre du village devant la salle des fêtes.

*PLU : compte-rendu de la réunion avec les agriculteurs et avancée sur le projet

*Fusion de Communautés de Communes : Monsieur le Maire fait un résumé de l'avancée de la fusion des 3 communautés de communes.

*Assainissement « Les Arrougès » : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est en train de constituer un dossier de demande une dérogation concernant l'installation d'un dispositif à moins de 100 m des habitations.

3 – Questions diverses :

Equipement de la salle de fêtes: Acquisition de platine pour enceintes à prévoir

Toutes les questions soumises à l'ordre du jour étant débattues,

La séance est levée à 22h10

Pour copie conforme